

Enfants

Pas le choix du lieu où aller à l'école

Les parents ne peuvent pas choisir comme bon leur semble le lieu où leurs enfants vont à l'école. En principe, ils doivent se rendre dans un collège proche de leur domicile. Cette règle peut connaître de rares exceptions, mais elle continuera d'exister dans le canton de

Vaud. Les députés ont refusé mardi par 96 voix contre 4 d'assouplir la réglementation. A l'origine de l'idée, la Vert'libérale Lena Lio disait connaître plusieurs cas douloureux, avec des «élèves perturbés dans leur santé physique et psychique» à cause du système actuel. **M.SL**